

Ensemble vers de nouveaux et ambitieux défis

En 16 ans, nous avons fait ensemble des progrès inespérés pour mettre fin au fléau des MGF, et la méthode utilisée pendant toute la campagne a fonctionné.

Quand la mobilisation d'hommes et de femmes parvient à transformer une revendication de liberté en un droit acquis, alors les citoyens ont la possibilité d'en revendiquer l'application en tant que droit national.

Les institutions peuvent essayer de s'y opposer, et elles continueront à le faire dans le futur. Mais une liberté protégée par une loi devient un droit exigible, et nous pouvons les obliger à céder, et à s'adapter.

Aujourd'hui nous vous demandons d'être avec nous dans ce nouveau et plus ambitieux défi. Nous sommes prêts. Nous espérons que vous l'êtes aussi.

Soutenez No Peace Without Justice pour la promotion des droits humains des femmes et des filles dans le monde entier.

Par virement bancaire C/C n. 2472

à Non c'è Pace Senza Giustizia

Banca di Credito Cooperativo di Roma

IBAN IT 24 E 08327 03221 000000002472

BIC/SWIFT ROMAITRR

Par carte de crédit ou Paypal

à l'adresse **www.npwj.org**

Les principales bailleurs de fonds ayant soutenu la campagne contre les MGF de No Peace Without Justice sont:

la Commission Européenne, la CEA, l'UNICEF, ONU Femmes, le FNUAP, l'UNOPS, la Banque Mondiale, l'OMS; le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération italien, le Gouvernement de l'Autriche, le Gouvernement de la Belgique, le Gouvernement des Pays Bas, l'Agencede Coopération canadienne CIDA/GESP, l'Agence de Coopération Internationale Allemande (GIZ), le Gouvernement de la France, le Gouvernement de la Norvège, le Gouvernement de la Suède, l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement AECID-FIAPP, l'Agence des États-Unis pour le Développement Mondial (USAID);

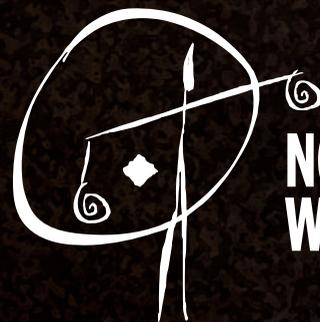
la Région de Basilicata, la Région d'Emilie Romagne, la Région du Lazio, la Région du Piémont, la Région des Pouilles, la Province de Rome, la Province de Milan, la Province de Turin, la Commune de La Spezia, la Commune de Rome, la Commune de Terni;

CARE International, Enel Cuore, la Fondation Elsa Peretti, la FATE Foundation, la Fondation Ferrero, la Mo Ibrahim Foundation, la Fondation des Trois Cultures de la Méditerranée, Fidelity Charitable, l'Open Society Foundations, l'Open Society Institute, Plan International, Save the Children Sénégal, le Sigrid Rausing Trust, OHCHR-WARO, White & Case;

L'ENI, FENDI, Italcementi, Haifa Fahoum Al Kaylani, Suez Cement, Vorwerk Folletto.



No Peace Without Justice is an international non-governmental organisation born of a campaign of the Transnational Radical Party and is now constituent association and a member of the Senate of the Nonviolent Radical Party Transnational and Transparty, an NGO with General (Category I) consultative status at the United Nations ECOSOC.



**NO PEACE
WITHOUT JUSTICE**

Ce que coûtent les droits des femmes

Ils coûtent tout d'abord engagement, courage et persévérance. Les droits humains des femmes doivent être défendus sans relâche, favorisés et encouragés jusqu'à ce qu'ils deviennent un acquis définitif, protégés et défendus au fil du temps. Car ces droits ne sont pas immuables et sans un renforcement des conventions sociales et des normes juridiques égalitaires entre hommes et femmes, tout progrès risquerait de se retrouver vide de sens. Et souvent, s'engager pour les droits humains des femmes comporte aussi des risques. Partout dans le monde, ceux qui se battent pour des questions de genre ont conscience qu'ils risquent leur liberté, l'ignominie voire même leur vie.

La Campagne contre les MGF en a été pendant longtemps un exemple, et l'un des résultats de l'adoption de la Résolution sur l'interdiction universelle des MGF auxquels nous sommes parvenus, a précisément été de donner une légitimité aux activistes, jusque-là accusées d'être "du mauvais côté".

Enfin, dernier élément et non des moindres, cette campagne n'a pas été sans coût financier. Une campagne sur les droits humains ne peut pas avoir un coût nul.

Pour la Campagne contre les MGF, No Peace Without Justice, a investi un peu plus de 7 millions d'euros depuis 2000, en réalisant des activités dans 28 pays africains et en menant une intense action de plaidoyer auprès des institutions européennes et africaines et auprès des Nations Unies.

Ce chiffre est le fruit de la volonté de gouvernements, d'organismes publics, d'entreprises et d'individus privés de contribuer à créer les conditions pour que cesse cette violence sur le corps de femmes et d'enfants. Bien sûr, cela a demandé 16 ans de travail de la part des activistes, avec notre soutien et le vôtre.

L'affirmation de la liberté et du droit contre l'oppression et l'impunité n'a jamais été immédiate, et surtout elle n'a jamais été automatique, ni nécessairement permanente.

Et encore aujourd'hui, les priorités concernant les droits humains des femmes ne sont pas si différentes de celles d'hier: le droit à l'autodétermination, la liberté d'effectuer des choix éclairés et autonomes sur leur propre parcours de vie, sur leur propre sexualité, sur si et quand avoir des enfants, si et quand se marier, le tout dans un contexte de structures et de politiques publiques qui rendent le choix équitable et réaliste.

2000

VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA CLASSE POLITIQUE

Une délégation de militants africains luttant contre les MGF se rend à Bruxelles pour demander à Emma Bonino de s'engager personnellement dans la campagne, pour qu'elle soit portée à l'attention des gouvernements. Peu après, le Parlement européen adopte une résolution condamnant les MGF comme une violation des droits humains.



2002

LA CAMPAGNE STOPFGM! COMMENCE

Les objectifs: coordonner les efforts afin de maximiser l'impact des actions; favoriser l'établissement d'un dialogue entre institutions et activistes; faire tomber le tabou des MGF et promouvoir l'adoption de lois *ad hoc* non seulement pour punir, mais aussi pour prévenir.



2003

LE MUR DU SILENCE EST BRISÉ

Suzanne Moubarak, Première dame d'Égypte, s'engage dans la Campagne. La Conférence du Caire sur les instruments juridiques visant à prévenir les MGF aboutit à trois résultats remarquables: le tabou des MGF est tombé; l'imam d'Al-Azhar et le Pape copte précisent que la pratique n'a aucun lien avec la religion; l'Union Africaine adopte le Protocole de Maputo.



2005

LE PREMIER INSTRUMENT JURIDIQUE INTERNATIONAL

Suite à la ratification par 15 Etats membres de l'UA, le Protocole de Maputo entre en vigueur. Son article 5 interdit les MGF en tant que violation des droits humains. Les Etats sont appelés à adapter leur législation aux dispositions du Protocole.



2009

LA CAMPAGNE BANFGM DÉMARRE

Les militants anti-MGF placent la barre plus haut: avec Chantal Compaoré, Première dame du Burkina Faso, la coalition BanFGM lance la campagne pour l'interdiction mondiale des MGF.



2012

L'ONU DIT « NON » AUX MGF

Suite à la déclaration historique des chefs d'Etat africains lors du sommet de l'UA en 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Résolution 67/146 appelant les Etats à interdire les MGF et à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'adoption de lois d'interdiction, à protéger les femmes et les filles et à combattre l'impunité.



2016

LE DROIT L'EMPORTE SUR L'IMPUNITÉ

23 des 28 Etats africains où les MGF sont pratiquées ont adopté une législation. Les MGF ne constituent plus un sujet interdit et les activistes qui luttent pour assurer le respect des lois et leur application ne sont plus stigmatisées, ou pire, exposées au risque de représailles pour avoir osé s'opposer à cette violation des droits humains.

Malgré tout, il faudra encore des années pour que les MGF disparaissent. Mais la société civile est prête et dispose des instruments nécessaires pour réussir.

